

L'ANALGÉSIE CONTRÔLÉE PAR LE PATIENT (ACP)



Réponses à vos inquiétudes

Pour vous, pour la vie

Quel est le principe de l'ACP ?

La technique d'analgésie contrôlée par le patient (ACP) que vous propose votre anesthésiologiste est un moyen efficace pour contrôler la douleur après votre chirurgie.

Il est important de traiter la douleur dès ses premières manifestations. La prise en charge de la douleur vous permettra de récupérer plus rapidement et d'éviter les complications liées à un alitement prolongé.

Vous êtes la personne la mieux placée pour apprécier l'intensité de votre douleur. Avec cette technique, vous décidez vous-même du moment d'administration du médicament qui calmera votre douleur. Une tubulure est connectée au niveau de votre voie intraveineuse et reliée à une pompe munie d'un bouton de commande. Lorsque vous éprouvez de la douleur, vous appuyez sur ce bouton et la pompe vous délivre une dose de médicament analgésique. Le produit commencera à agir au bout de quelques minutes.

Comment la pompe fonctionne-t-elle ?

- A. Cette pompe est programmée par votre anesthésiologiste de façon sécuritaire afin de vous donner une dose exacte de médicament à un intervalle prédéterminé.
- B. Une fois soulagé en salle de réveil, l'infirmière vous remettra le bouton de commande après vous avoir

expliqué le mode de fonctionnement. Chaque fois que vous appuierez sur le bouton de commande, vous entendrez une sonnerie qui vous indiquera que votre demande a été enregistrée et la pompe vous délivrera une quantité précise de médicament.

Quand puis-je appuyer sur le bouton de commande ?

Vous devez appuyer sur le bouton lorsque vous ressentez une douleur gênante ou 10 minutes avant certains gestes douloureux (toilette, exécution de vos exercices respiratoires ou levée). Il est essentiel de ne pas laisser la douleur monter. Il faut prévenir la douleur.

Quels sont les avantages de la pompe ACP ?

Vous deviendrez maître du soulagement de votre douleur, car vous recevrez votre médicament **immédiatement** au moment où vous en aurez besoin, et votre médicament **agira rapidement**. Malgré cette pompe, vous pourrez vous mobiliser sans problème selon votre tolérance.

Quelles sont les personnes impliquées dans le contrôle de ma douleur?

Vous êtes la première personne pouvant juger et évaluer votre douleur. Vous seul devez appuyer sur le bouton de commande. Vous devez signaler immédiatement à votre

infirmière toute augmentation subite de la douleur et toute apparition d'effets secondaires.

Votre infirmière vous guidera sur le fonctionnement de l'ACP et l'évaluation de votre douleur. Régulièrement, elle vous demandera l'intensité de votre douleur sur une échelle de 0 à 10. Le zéro indique absence de douleur et le 10, la pire douleur imaginable.

0	1 2 3	4 5 6	7 8 9	10
Pas de douleur	Légère	Modérée	Sévère	Insupportable

L'infirmière assurera votre surveillance en mesurant régulièrement votre tension, votre pouls ainsi que votre respiration.

L'anesthésiologiste et/ou son infirmière vous visiteront matin et soir et ajusteront votre médication si nécessaire. L'anesthésiologiste discutera avec vous de l'utilité de continuer ou de cesser le traitement. Habituellement, lorsque vous aurez commencé à boire, il remplacera la pompe par une médication en comprimé.

Réponses à vos inquiétudes

Quels sont les effets secondaires ?

Les effets sont les mêmes que si vous receviez des injections répétées de morphiniques : nausées, vomissements, démangeaisons, somnolence, diminution du rythme respiratoire (rarement), céphalée (maux de tête) et étourdissements.

Vous devez signaler à votre infirmière toute apparition de nausées et de picotements. Elle pourra vous administrer un médicament pour combattre ces effets par voie intraveineuse.

Que faire si la douleur n'est pas soulagée ?

Si vous appuyer sur le bouton de commande à intervalles réguliers et que la douleur n'est pas suffisamment calmée ou s'il y a une augmentation brutale de votre douleur, avisez votre infirmière. Un ajustement du traitement sera alors effectué.

Y a t il un risque de s'injecter trop de médicament ?

Non. La pompe est pourvue d'un système de sécurité qui évite tout surdosage.

Est-ce que je peux développer de la dépendance à la médication ?

Non, car vous n'aurez la pompe ACP que pour une courte période de temps.



Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Adresse postale

5415, boul. de l'Assomption
Montréal QC H1T 2M4
Téléphone : (514) 252-3400
www.maisonneuve-rosemont.org

Tous droits réservés
©HMR; Programme-clientèle de chirurgie, 2007

CP-CHR-001